

L'hon. M. Mackasey: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. La question restera sans réponse et c'est très injuste envers la Commission d'assurance-chômage. Je voudrais rétablir les faits.

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Le ministre ne peut le faire par un rappel au Règlement. Qu'il ait tort ou raison, cela n'a rien à voir avec le Règlement. C'est une affaire à débattre.

M. MacInnis: Monsieur l'Orateur, je soulève la question de privilège. Le ministre a laissé entendre que j'ai dénaturé les faits.

Des voix: Bravo!

M. MacInnis: Le ministre a déjà dit plusieurs fois qu'il a des centaines d'exemples de tels détournements des fonds de la CAC. Ce qui motive ma question de privilège, c'est que j'ai demandé quelques exemples concrets parmi des centaines, non seulement de vive voix mais aussi dans une lettre que j'ai adressée au ministre il y a plus d'un mois et qui est restée sans réponse.

Des voix: C'est honteux!

M. Mackasey: Monsieur l'Orateur...

M. l'Orateur: A l'ordre. Je prie le ministre de bien vouloir s'asseoir. Je dois dire au ministre qui a invoqué le Règlement et au député qui a soulevé la question de privilège que, de la façon dont j'envisage la situation, le débat porte sur l'interprétation de cette situation. Il n'y a là matière ni à la question de privilège, ni à un rappel au Règlement. Je suggère que le ministre et le député se rencontrent plus tard, afin de résoudre cette affaire entre eux.

L'hon. M. Mackasey: Monsieur l'Orateur, afin d'aider...

M. l'Orateur: Le ministre invoque-t-il le Règlement?

L'hon. M. Mackasey: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Trouvant le député très sympathique, j'essaie seulement de l'aider. S'il veut bien faire inscrire cette question au *Feuilleton* pour demander s'il existe d'autres programmes semblables, je...

M. l'Orateur: A l'ordre. Le ministre doit respecter la décision de la présidence: il ne s'agit pas d'un rappel au Règlement, mais d'une question à débattre.

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

L'AUGMENTATION DES PENSIONS

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse à l'un ou l'autre des présidents de l'autre côté.

Des voix: Oh, oh!

Une voix: Il n'y en a qu'un.

Des voix: Bravo!

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): C'est bien malheureux qu'il n'y ait pas de kinescope pour enregistrer le petit lever de Son Excellence le premier ministre.

Des voix: Bravo!

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Blague à part, je fais allusion au président du Conseil du Trésor ou au président du Conseil privé.

Une voix: Ce ne sont que des présidents honoraires.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Vu que la liste des travaux de la Chambre déposée aujourd'hui comporte la mesure fort bienvenue prévoyant une augmentation des pensions et dont la première lecture est prévue avant le congé de Pâques, et vu que le président du Conseil du Trésor a annoncé le 19 décembre que cette mesure entrerait en vigueur en avril, s'efforcera-t-on de disposer de toutes les étapes de ce bill avant Pâques?

L'hon. C. M. Drury (président du Conseil du Trésor): Oui, monsieur l'Orateur.

LA POLLUTION

L'UTILISATION DU GAZ NATUREL COMME CARBURANT POUR AUTOMOBILES

M. Steven E. Paproski (Edmonton-Centre): J'adresse ma question au ministre des Approvisionnements et Services. Étant donné le rapport de l'administrateur des services généraux des États-Unis, le gouvernement canadien a-t-il l'intention de modifier les voitures gouvernementales qu'elles puissent utiliser comme carburant le gaz naturel, qui, selon des essais, s'avère un moyen efficace d'empêcher la pollution?

LA LOI SUR LES SUBVENTIONS AU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

L'EXTENSION DES LIMITES TERRITORIALES

M. John Burton (Regina-Est): Ma question s'adresse au ministre de l'Expansion économi-